

NOTE TECHNIQUE

Sélective Inter Régionale 4 Sud

6 et 7 mai 2023

Saint-Orens de Gameville

Club Organisateur : CTGYM Toulouse



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Note technique

Sélective Inter régionale Sud TR

Compétition sélective pour les
Championnats de France pour les filières
Nationales et Elites

Régions concernées:
Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne
Rhône-Alpes, PACA

Forclusion / limite engagements :

12 avril 2023



INFORMATIONS

Lieu de compétition:

MAM : Maison des Activités Multidisciplinaires Saint-Orens
81 chemin des tuileries
31650 Saint-Orens de Gameville

Contacts Techniques:

ROBERT Gaëlle
RTR Trampoline Occitanie
gaelle.robert@ctgym.fr

PRUDENT Francis
Comité Régional Occitanie
fr.prudent@free.fr
07.55.67.22.22

Comité Régional Occitanie
10 bis Av. Yves Brunaud
31770 COLOMIERS
05.34.60.69.70



ENGAGEMENTS

Tarifs :

Trampoline synchronisé:

Filière Elite : 36,80 euros par paire

Filière Nationale : 26 euros par paire

Trampoline individuel:

Filière Elite : 37,60 euros par gymnaste

Filière Nationale : 22 euros par gymnaste

**RAPPEL : Les engagements sont à réaliser via Engagym
avant le 12 avril 2023 (23h59)**

PROCEDURE

D'ENGAGEMENT DES JUGES

- Les juges doivent être engagés via Engagym avant le 12 avril 2023.
- En cas de prêt de juge, l'engagement est à faire par mail à Carole BOURGIT (carolebourgite@gmail.com) et Frédéric LATGE (frederic.latge@gmail.com).
- Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- Les horaires des réunions de jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- Les juges engagés pour la compétition seront à disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- Les juges devront être disponibles sur toute la compétition (NA/EL). La réglementation en vigueur sera appliquée.
- En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

ACCREDITATIONS

Les demandes d'accréditations dirigeants et entraîneurs se font via Engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes:

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur Engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande sur Engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes engagés:

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Les engagements sont à payer 10 jours avant la compétition via Engagym:

- Télécharger le bordereau
- Payer par virement avec le RIB mis à disposition en note

Date limite de paiement : 26 avril 2023

ACCUEIL DES CLUBS

- L'accueil des clubs s'effectuera le samedi 6 mai 2023 de 9h à 12h
- Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n°licence, date de naissance) pour le signaler au secrétariat à votre arrivée avant la fin de l'échauffement général sur plateau.

CARTES DE COMPETITION

Les cartes de compétition sont facultatives

FORFAIT

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements: droits d'engagements conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc ...)
- Forfait non déclaré u forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagements conservés, amende

Le forfait est à déclarer via Engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés à sebastien.leroux@ctgym.fr en précisant pour chaque gymnaste: le club, la filière, la catégorie et le nom du gymnaste. Faire de même avec la paire synchronisée s'il est engagé en TRS.

VÉRIFICATION DES LICENCES

Le contrôle des licences des trampolinistes et des entraîneurs se fera à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des trampolinistes présents

CERTIFICAT MEDICAL ELITE

Certaines catégories nécessitent un Certificat Médical Elite (CME). Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique au plus tard 7 jours avant la compétition (soit ici le 30 avril 2023) à l'adresse suivante : certificatmedicalelite@ffgym.fr

La liste des CME à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les trampolinistes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

MODALITÉS DE COMPÉTITION

Entraînements plateau

Horaires d'entraînements sur plateau : Samedi 6 mai 2023 :

9h - 11h30 : Créneaux réservés

11h30 - 12h15 : Créneau libre

Pour s'inscrire sur un créneau merci de remplir le formulaire suivant:

[accéder au formulaire d'entraînements plateau](#)

Date Butoir : 25 avril 2023

Echauffements

Echauffement articulaire en salle d'échauffement.

Echauffement spécifique sur le plateau de compétition.

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, entraîneurs, juges et pareurs en tenue.

Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de la compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site du comité régional Occitanie, sur le site fédéral FFGym.

Le planning définitif sera diffusé à l'issue de la date de forclusion au mêmes endroits.

RÉCAPITULATIF DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR

Formalité	Où	Date Butoir
Engagements	Engagym	12 avril 2023
Accréditations	Engagym	12 avril 2023
Paiement	Engagym	26 avril 2023